

RAPPORT D'ACTIVITÉ DE LA PISCICULTURE DE CASTELS (SDCAS 25)

Année 2025

N. Delavaux ; JC. Senamaud ; L. Guilhien; I. Caut ; S. Bosc



M I G A D O

RESUME

La pisciculture de Castels est la clef de voute du plan de restauration du saumon atlantique sur le bassin de la Dordogne. L'objectif de ce site est d'assurer l'élevage annuel de plus de 500 000 juvéniles de saumon atlantique et le maintien d'un cheptel de géniteurs enfermés de 1000 individus.

Sur la pisciculture de Castels, un cheptel de **1 158 saumons enfermés** a permis de produire plus de **819 000 œufs verts** lors de la saison de reproduction 2025. Cette production est dans les normes au regard de la taille du cheptel. Le cheptel maintenu en 2025, composé de 1 430 géniteurs, assurera la production pour la saison 2026.

En 2025, plus de **542 370 juvéniles** de saumon atlantique, ont été produits à Castels et Grandsaigne **pour réaliser les opérations de repeuplement sur le bassin de la Dordogne**. Ces jeunes saumons proviennent de la filière « sauvage » de Bergerac et de la filière « enfermée » de Castels. Aussi, **25 130 œufs** oeillés produits à Castels, ont été placés **dans l'incubateur de terrain de Beaulieu**.

La taille du cheptel et la production de juvéniles étaient conformes aux objectifs. Ce stock enfermé permet d'assurer un niveau de production adéquat pour le programme. La performance quantitative est un des premiers objectifs mais l'amélioration qualitative l'est également. Ainsi, les protocoles de production pour accroître la qualité du cheptel et des individus repeuplés sont un sujet majeur de préoccupation pour MIGADO.

Par ailleurs, afin de mieux faire connaître les enjeux de la restauration du saumon et les actions associées, de nombreux groupes de « scolaires » (filières de l'enseignement général et professionnel) ainsi que des groupes « grand public » ont été accueillis sur le site au cours de l'année.

TABLE DES MATIERES

Résumé	i
Table des matières	ii
Table des illustrations	iii
Introduction	1
1 PRESENTATION DU SITE DE PRODUCTION	2
1.1 Situation géographique et statuts	2
1.1.1 Localisation.....	2
1.1.2 Approvisionnement en eau.....	2
1.1.3 Statuts et suivi sanitaire.....	2
1.2 Les structures d'élevage :	4
1.2.1 L'étang :.....	4
1.2.2 La plate-forme :.....	5
1.2.3 Le bâtiment laboratoire/écloserie :.....	6
1.2.4 Les raceways :.....	6
1.2.5 Moyens mis en œuvre.....	7
1.2.6 Suivi thermique de la pisciculture :.....	7
2 LE cheptel de géniteurs enrôlés de saumons	8
2.1 Constitution du cheptel de géniteurs	8
2.2 Effectifs de géniteurs présents pour les pontes 2025 :	9
2.3 Biomasse des géniteurs utilisés pour les pontes 2025	9
2.4 Qualité des semences en fonction de la période de prélèvement (pontes 25).	9
2.5 Qualité des gamètes des géniteurs utilisés pour les pontes 2025	10
2.6 Nourrissage et soins apportés aux géniteurs pour préparer la saison 2025.	11
2.7 Préparation des pontes 2026 :	11
2.8 Amélioration apportée sur le site de Castels	11
2.8.1 Fonctionnalité du moine et des travaux menés sur la digue de l'étang :.....	11
2.8.2 Agrandissement du circuit de mise aux froids des primo géniteurs.....	11
2.8.3 Détection et résolution des perturbations micro-électriques dans les bassins d'élevage.....	11
2.8.4 Traitement de la problématique des gaz dissous dans les résurgences :.....	13
2.8.5 Test de motilité des semences des géniteurs de la pisciculture de Castels :.....	14
2.8.6 Cheptel de géniteur présents fin 2025 pour les pontes 2026.....	15
3 PRODUCTION pour le repeuplement 2025	16
3.1 Production d'œufs :	16
3.1.1 Protocole de ponte :.....	16
3.1.2 Quantité d'œufs produits :.....	16
3.1.3 Incubation, résorption et taux de survie des lots produits à Castels.....	18
3.2 Expédition d'œufs depuis Castels et Bergerac sur les autres sites	18
3.3 Entrées d'œufs sauvages en provenance de Bergerac et de Cauterets	19
3.4 Elevage des juvéniles pour le repeuplement au stade alevin et tacon :	20
3.5 Production d'individus de 1 an	22
CONCLUSION	23
Annexes	a

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Figure 1 : Plan de la pisciculture de Castels, bâtiments et dispositif de production. ...	4
Figure 2 : Suivi des régimes thermiques pour l'année 2025 des différentes alimentations en eau de la pisciculture de Castels (ruisseau et source) et de l'alimentation des bassins de la plateforme d'élevage.....	7
Figure 3 : Qualité moyenne des semences des mâles	10
Figure 4 : Evolution de la production d'œufs verts à Castels depuis 20 ans	17
Figure 5 : Taux de survie depuis le stade œillé jusqu'à la fin de résorption des lots d'œufs produits à Castels.....	18
Figure 6 : Taux de survie du stade œillé au stade résorbé des lots d'œufs issus de Bergerac.....	19
Photographie 1 : Vue aérienne de la pisciculture de Castels.....	2
Photographie 2 : Panneau de certification AquaREA	3
Photographie 3 : Etang pour la conservation des géniteurs enfermés à Castels.	5
Photographie 4 : Plateforme d'élevage à Castels et bâtiment laboratoire/écloserie....	5
Photographie 5 : Circuit fermé principal et incubateurs à œufs verticaux.	6
Photographie 6 : géniteurs de l'étang de la pisciculture de Castels.	8
Photographie 7 : Tubes Inox de délestage électrique raccordés à la terre.	12
Photographie 8 : Cuve de dégazage de l'apport d'eau de l'écloserie.	14
Photographie 9 : Prélèvement et dilution de la semence des mâles.....	16
Photographie 10 : : Préparation d'une expédition d'œufs en caisse de transport	19
Photographie 11 : Alevins des bassins de la pisciculture de Castels.....	20
Tableau 1 : Effectif des géniteurs ayant participé aux pontes 2025 en fonction de l'année de naissance et du sexe.	9
Tableau 2 : Qualité moyenne des gamètes des géniteurs (2024-2025) en fonction du sexe et de l'année de naissance (0 = inutilisable ; 1 = passable ; 2 = bonne qualité).....	10
Tableau 3 : Nombre de géniteurs en fonction de l'année de naissance, présent sur site disponibles pour les pontes 2026	15
Tableau 4: Quantité des juvéniles de saumons élevés sur le site de Castels en fonction du stade et de l'origine parentale (sauvages = origine Bergerac et enfermés= origine Castels ou Caeterets).	20
Tableau 5: Quantité de saumons élevés en pisciculture privée en fonction du stade et de l'origine parentale (sauvages = origine Bergerac et enfermés= origine Castels	20
Tableau 6 : Poids moyens (g) des juvéniles produits en 2025.....	21
Tableau 7 : Poids moyens (g) des juvéniles produits dans les piscicultures privées..	22
Tableau 8 : Quantité de tacons et smolts cohorte 2024 Produits en 2025.	22

INTRODUCTION

La pisciculture du Moulin de La Roque est située sur la commune de Castels-et-Bézenac en Dordogne. Depuis le début des années 80, ce site est dédié à la production de Saumon atlantique pour le plan de restauration de l'espèce sur le bassin versant de la Dordogne. Initialement sous gestion de la DDAF 24, suite à la signature d'un bail de location par l'Etat (1983-2003), elle a ensuite été administrée par le CSP en 1997, avant d'être confiée à Migado en 1999 ; l'association loue la pisciculture depuis 2003 (bail emphytéotique).

À la suite d'une série d'investissements réalisés afin d'optimiser les capacités de production de la pisciculture (1985 à 1989 puis 1995), le site a pleinement joué le rôle auquel il était destiné : être un élément clé de la stratégie de production de juvéniles de saumon atlantique du bassin de la Dordogne. Ainsi, il permet :

i) de produire, à partir d'un stock de géniteurs dits « enfermés », des juvéniles de saumons quel que soit le stade biologique et en grandes quantités ;

ii) d'accueillir les œufs produits par le centre de Bergerac (depuis 1995) et d'assurer la distribution d'œufs ou d'alevins vers les piscicultures dites « satellites » (sous-traitance) disséminées sur tout le bassin versant de la Dordogne.

Les actions menées sur ce site ne se limitent pas à la production de poissons. En effet, il sert également d'atelier pour la préparation logistique des déversements et une partie des pêches électriques. Depuis le début des années 2000, le marquage de poissons à grande échelle (amélioration des suivis) ou encore l'expérimentation de procédés liés au repeuplement y sont régulièrement pratiqués.

Ce site a donc un rôle majeur pour le plan de restauration du saumon atlantique sur le bassin versant de la Dordogne. Le présent rapport rend compte des accomplissements et de l'évolution des structures de production sur le site. Il détaille les résultats de production d'œufs, de juvéniles, l'évolution des protocoles, ainsi que les expéditions et déversements sur le bassin pour l'année 2025.

1 PRESENTATION DU SITE DE PRODUCTION

Le site de Castels est un site de production fonctionnel pour l'élevage de saumon atlantique depuis le début des années 80.

1.1 Situation géographique et statuts

1.1.1 Localisation

Les infrastructures sont localisées sur la commune de Castels (24220), au lieu-dit « Moulin de La Roque » en marge de la D25. En plus du dispositif d'élevage, on trouve sur le site deux bâtiments, les bureaux et l'écloserie/atelier que l'on peut voir à l'intérieur du cercle rouge sur la figure 1.



Photographie 1 : Vue aérienne de la pisciculture de Castels (1° 04' 00,4'' E / 44° 52' 59,6'' N).

1.1.2 Approvisionnement en eau

L'alimentation de la pisciculture en eau est mixte, les apports principaux proviennent du ruisseau le Moulant et les apports secondaires sont d'origine souterraine grâce à deux sources. Cette ressource est captée et redistribuée par un système de tuyauterie en gravitaire. Les structures d'élevage sont alimentées en circuit ouvert, c'est-à-dire par un flux d'eau non recyclé. L'alimentation en eau du site est donc étroitement liée à la pluviométrie et aux ressources souterraines. Celles-ci sont très variables depuis quelques années, il est donc important d'adapter les quantités de poissons produits à la disponibilité en eau.

1.1.3 Statuts et suivi sanitaire

Dès le début des années 90, des recherches d'agents infectieux (SHV, NHI) sont réalisées par le GDSAA en collaboration avec la DDCSPP 24 sur le site. A ce jour, il est classé indemne sur des bases historiques (aucune Maladie Légalement Réputée Contagieuse n'a

été répertoriée sur le site depuis l'autorisation d'ouverture) et donc habilité à expédier des poissons vers tous les cours d'eau de la région.

Néanmoins, chaque année, des analyses sont pratiquées sur les géniteurs et les juvéniles afin de confirmer le classement de la pisciculture comme indemne de Maladies Légalement Réputées Contagieuses.

De plus, afin de prévenir d'éventuelles contaminations extérieures, l'activité sur le site suit les recommandations du guide des bonnes pratiques aquacoles. Les échanges avec les autres piscicultures sont encadrés et limités, le matériel est régulièrement désinfecté. Enfin, le GDSA-NA et un vétérinaire certifié par la DDCSPP24 réalisent chacun une visite de contrôle annuelle sur le site.

Le site dispose du label AquaREA. Ce label est un outil permettant d'évaluer les pratiques et de disposer de conseils d'amélioration. Un technicien du GDSAA réalise l'audit de renouvellement du site dans le cadre du programme de qualification AquaREA. L'évaluation par le technicien est faite sur la base de la Charte AquaREA et du Plan de Contrôle, qui ont été construits par les adhérents du GDSA-NA. Cette visite est l'occasion d'échanger sur les pratiques et sur les points qui pourraient être améliorés. Le certificat reçu après notification de qualification, est délivré par Afnor Certification.



Photographie 2 : Panneau de certification AquaREA

1.2 Les structures d'élevage :



Figure 1 : Plan de la pisciculture de Castels, bâtiments et dispositif de production.

1.2.1 L'étang :

Il correspond à l'ancienne retenue du Moulin de La Roque lorsqu'il était encore en fonctionnement. C'est un plan d'eau au fond de galets, d'une surface d'environ 1000 m². Un oxygénateur et des filets d'ombrage ont été disposés afin d'assurer le bien-être des poissons. Désormais, il est utilisé exclusivement pour le reconditionnement post-ponte.

En effet, une prédation importante par les loutres y est observée. Un expert de la Loutre d'Europe (Stéphane Raimond médiateur expert pour le plan national d'actions pour la loutre d'Europe) s'est rendu sur le site de Castels en 2019. Suivant ses conseils en urgence des filets électrifiés ont été installés. Ne pouvant prendre aucun risque sur ces précieux géniteurs, après la ponte, la décision fut prise de stabuler les géniteurs dans des grands bassins de 4 m. Les plus vieux poissons, moins importants dans le cadre du programme, en termes de diversité génétique, sont conservés dans l'étang, mais les filets électrifiés ont une efficacité limitée. Une cohabitation entre l'activité piscicole du site et la préservation de l'espèce Loutre d'Europe s'instaure peu à peu. Une pecherie a été créée par les techniciens de la pisciculture pour faciliter la capture des géniteurs post-ponte et pour consolider le mur de l'exutoire de l'étang.



Photographie 3 : Etang pour la conservation des géniteurs enfermés à Castels.

1.2.2 La plate-forme :

Elle rassemble l'ensemble des bassins sub-carrés de 4m² et des bassins circulaires de 4m de diamètres disposés en face du bâtiment laboratoire/écloserie. Ces bassins sont alimentés par des conduites d'adduction d'eau enterrées et aériennes. Des couvercles et des filets assurent la protection des poissons contre les rayonnements UV et les oiseaux piscivores. Une haie a été plantée entre les bassins sub-carrés et circulaires afin d'intégrer au mieux cette plateforme dans le paysage.



Photographie 4 : Plateforme d'élevage à Castels et bâtiment laboratoire/écloserie.

1.2.3 Le bâtiment laboratoire/écloserie :

Ce bâtiment est un espace modulable en fonction des périodes et des chantiers à réaliser.

Le laboratoire/écloserie est composé de deux circuits fermés, ce qui permet de maintenir la température de l'eau à un niveau constant et de travailler avec une eau de bonne qualité (filtration des sédiments, désinfection UV, suivi de la charge en azote).

En période de ponte, ces systèmes acceptent une quinzaine d'incubateurs verticaux permettant l'incubation d'environ 900 000 œufs et une trentaine d'auges permettant la phase de résorption pour les alevins.

Après la saison de ponte, 7 bassins sub-carrés viennent remplacer une partie des auges pour augmenter la surface de pré-grossissement de la plateforme. Ces bassins supplémentaires permettent de baisser la densité de mise en charge dans l'ensemble des bassins de la pisciculture.

A l'automne, ces bassins servent ensuite à constituer des lots de géniteurs en prévision des pontes tout en les maintenant dans une eau plus fraîche que celle de la plateforme d'élevage.



Photographie 5 : Circuit fermé principal et incubateurs à œufs verticaux.

1.2.4 Les raceways :

La partie amont du site présente deux séries de bassins béton (2 bassins de 18mx2m et 2 bassins de 22 m x 2 m). Des aménagements ont été mis en place à l'intérieur de ces grands bassins afin de favoriser l'auto-nettoyage et de créer des vitesses de courant adaptées à l'élevage des saumons. Des filets d'ombrage y sont disposés pour abriter les poissons du soleil et des prédateurs. Un système de captage relié aux conduites d'alimentation de la plateforme (bassins en résine) permet de réutiliser ou non, tout ou partie de l'eau ayant transité dans ces raceways. La recirculation de l'eau de ces raceways n'est pas à privilégier pour l'élevage. Du fait de leur taille et du débit de fonctionnement, ces bassins permettent d'élever des poissons uniquement à partir du stade pré-estival.

1.2.5 Moyens mis en œuvre

Une équipe de trois personnes est dédiée au fonctionnement de ce site ainsi qu'aux opérations de repeuplement. Une permanence (astreinte) est assurée la nuit, les week-end et jours fériés pour intervenir en cas de problème sur la production. Un système d'alarme de niveau permet de veiller en permanence à la bonne alimentation en eau de la plateforme d'élevage. Chaque année, l'entretien, la rénovation ou le remplacement partiel des dispositifs de production est essentiel pour garantir la fonctionnalité des installations.

1.2.6 Suivi thermique de la pisciculture :

Des sondes de relevé de la température de l'eau sont disposées pour suivre le régime thermique des différentes alimentations en eau du site.

L'installation de ces sondes a permis de recueillir des données sur les variations de température tout au long de l'année. L'analyse des relevés annuels met en lumière l'importance de la résurgence, qui se distingue par sa stabilité thermique oscillant entre 13.2 et 13.7 degrés Celsius.

Cette caractéristique de stabilité de la température de la résurgence se révèle être un atout majeur pour la pisciculture. En effet, elle permet de contrebalancer les augmentations de température observées dans le ruisseau principal pendant les mois d'été, où la température peut atteindre jusqu'à 24 degrés Celsius. Grâce à cette source d'eau stable, nous parvenons à maintenir la température de nos bassins à une quinzaine de degrés Celsius, créant ainsi un environnement optimal pour la croissance et le bien-être des saumons.

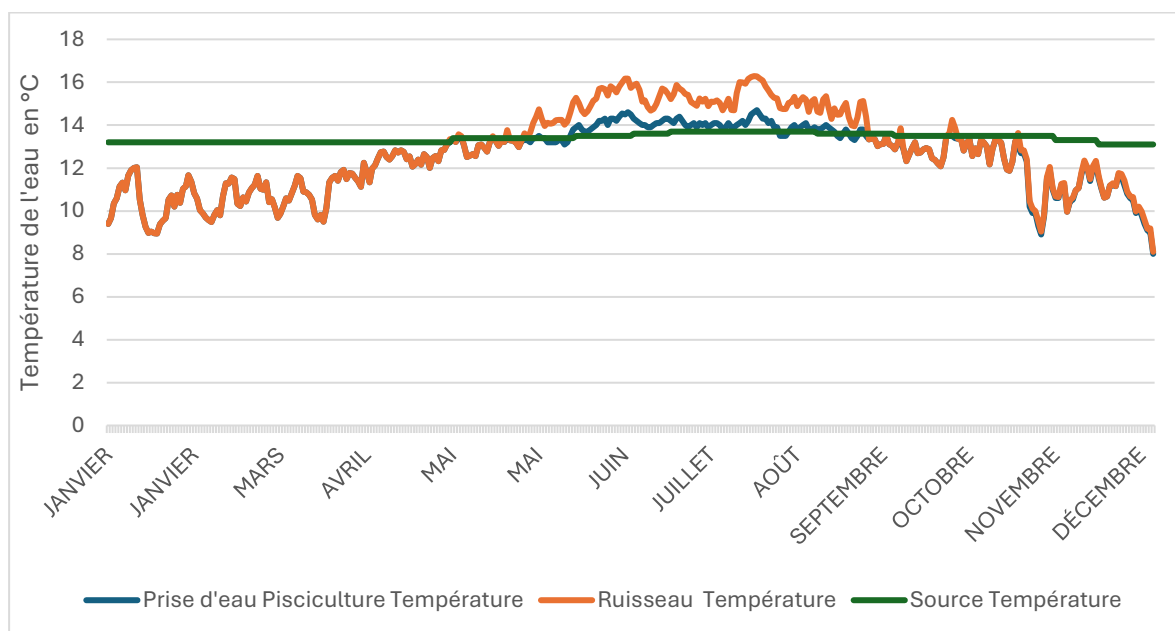


Figure 2 : Suivi des régimes thermiques pour l'année 2025 des différentes alimentations en eau de la pisciculture de Castels (ruisseau et source) et de l'alimentation des bassins de la plateforme d'élevage.

2 LE CHEPTTEL DE GENITEURS ENFERMES DE SAUMONS

Les géniteurs utilisés pour la production d'œufs à Castels ne sont pas d'origine sauvage, c'est-à-dire qu'ils n'ont pas été capturés dans le milieu naturel. Ce sont des descendants de première génération de poissons sauvages provenant de la pisciculture de Bergerac. Ils ont la particularité d'être élevés en eau douce à la pisciculture de Castels.

Ces poissons sont dits « enfermés » car ils ont atteint l'âge de maturité sexuelle en eau douce. Génétiquement, si l'on considère le stock de géniteurs de Bergerac comme cheptel initial ou F0, ces poissons représentent la première génération après le stock initial, il est alors appelé F1. De même, les descendants de ce cheptel F1 sont appelés F2.

Dans nos pratiques de production, seuls des poissons de génération F0 et F1 sont utilisés pour produire des sujets de repeuplement. Au-delà, le niveau de domestication et les risques de consanguinité sont trop élevés pour produire des sujets destinés à un programme de restauration d'espèce en milieu naturel (conformément aux recommandations de l'OCSAN).



Photographie 6 : géniteurs de l'étang de la pisciculture de Castels.

2.1 Constitution du cheptel de géniteurs

Le cheptel est constitué d'un millier d'individus environ, ce chiffre pouvant varier d'une année à l'autre en fonction de la survie des géniteurs après les pontes et des aléas de l'élevage. Un saumon « enfermé » (élevé en eau douce) pouvant réaliser 2 à 4 pontes, le stock n'est pas renouvelé en totalité chaque année. Toutefois, il est nécessaire de limiter autant que possible le nombre d'utilisation des géniteurs afin de limiter leur représentation génétique au sein de la population. Lors de la ponte annuelle, les nouveaux géniteurs sont croisés avec les poissons ayant déjà pondu, afin d'éviter des croisements d'individus apparentés.

Le choix des individus qui constitueront le renouvellement du cheptel des géniteurs est fait à la pisciculture de Bergerac lors de la reproduction des saumons issus du milieu naturel. Un petit lot d'œufs est prélevé dans les pontes de chaque femelle afin de constituer le contingent des futurs géniteurs tout en assurant le maximum de diversité génétique.

Le taux de renouvellement annuel du cheptel est de 30 à 50 % habituellement, pour les pontes 2024-2025 ce taux est de 57%.

2.2 Effectifs de géniteurs présents pour les pontes 2025 :

Tableau 1 : Effectif des géniteurs ayant participé aux pontes 2025 en fonction de l'année de naissance et du sexe.

Nbs de géniteurs 2024/2025					
	BR19	BR20	BR21	BR22	Total général
Mâles		8	179	236	423
Femelles	10	112	255	493	884
Total	10	120	434	729	1307

En 2025, sur les 1307 géniteurs potentiels, 1158 ont contribué à la production des œufs à l'origine des juvéniles du programme sur le site de Castels.

102 individus n'ont pas participé car soit immatures, soit parce qu'ils présentaient une maturation tardive et incomplète, certainement lié aux conditions hydro climatique (phénomène observé sur d'autres piscicultures et reproduction naturelle tardive). Aussi, 47 poissons ont eu leurs productions déclassées car de mauvaise qualité.

On remarquera que 729 individus (soit plus de 55% du cheptel) sont des primo-reproducteurs. Ces derniers se reproduisent pour la première fois après 3 années de croissance dans les infrastructures de la pisciculture. Lors de cette première ponte, tous les individus sont marqués avec une marque passive de type RFID, pesés puis un échantillon de tissu est prélevé pour les analyses génétiques. La technique permet de suivre chaque géniteur et de réassigner leur progéniture en fonction de son profil génétique établi grâce à l'échantillon de tissu. Cette année, les poissons à maturation incomplète ont été marqués sans prélèvement de tissu pour les analyses génétiques.

Le cheptel est composé de 32 % de mâles et 67 % de femelles, cette répartition est habituellement observée à la pisciculture. En tout, 4 cohortes de géniteurs sont représentées, la femelle la plus âgée ayant 5 ans. Toutefois, les contributions des cohortes les plus anciennes ne représentent que 10 individus.

2.3 Biomasse des géniteurs utilisés pour les pontes 2025

Avant d'être utilisés pour la reproduction artificielle, les géniteurs sont pesés. Les femelles pèsent 0,884 kg en moyenne et les mâles 0,423 kg. A âge égal, les femelles sont systématiquement plus grosses que les mâles.

2.4 Qualité des semences en fonction de la période de prélèvement (pontes 25).

Le graphique de la Figure 3 illustre l'évolution de la qualité des semences de saumon au fil du temps. On observe 3 périodes au cours de la saison de reproduction :

En début de saison, avant le début du mois de décembre, les poissons ne sont pas encore tous à pleine maturité, ce qui peut expliquer la qualité encore faible et assez variable des semences observées à cette période.

Au cours du mois de décembre, les valeurs deviennent ensuite plus élevées et relativement stables, ce qui correspond vraisemblablement à une phase optimale de maturité des géniteurs.

Enfin, une troisième phase semble apparaître à partir de la fin décembre et au début janvier, avec une légère diminution de la qualité des semences, probablement en lien avec la fin de période de reproduction.

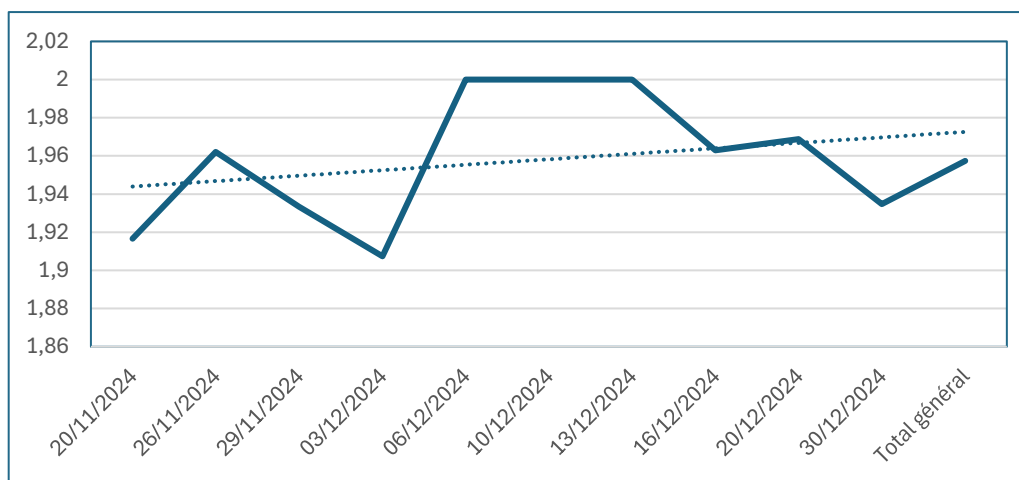


Figure 3 : Qualité moyenne des semences des mâles

2.5 Qualité des gamètes des géniteurs utilisés pour les pontes 2025

Au cours des chantiers de pontes, les qualités des gamètes mâles et femelles des géniteurs observés lors des pontes sont consignés dans les bases de données Migado.

Tableau 2 : Qualité moyenne des gamètes des géniteurs (2024-2025) en fonction du sexe et de l'année de naissance (0 = inutilisable ; 1 = passable ; 2 = bonne qualité).

Moyenne de Qualité des gamètes				
	BR19	BR20	BR21	BR22
Mâles		1,88	1,95	1,96
Femelles	1,7	1,64	1,89	1,75

Dans ce tableau, seuls les gamètes des poissons ayant été utilisés pour la production ont été pris en compte. Sur le tableau et comme habituellement sur le site, on observe globalement une diminution de la qualité des gamètes avec l'âge des poissons (d'avantage visible lorsque le nombre de cohortes conservées était plus importants). Ce résultat est à mettre en lien avec le vieillissement des organismes. Toutefois, les femelles primipares présentent une qualité de gamètes inférieure à celle des femelles ayant déjà participé à une première ponte. Par la suite, cette qualité tend à se dégrader avec l'âge, selon une tendance comparable à celle observée chez les mâles. L'âge est un des facteurs influençant la qualité des gamètes des reproducteurs, tout comme l'historique physiologique des individus ainsi que de leurs conditions de maintien.

2.6 Nourrissage et soins apportés aux géniteurs pour préparer la reproduction 2025.

De janvier à octobre, les poissons sont nourris avec de l'aliment artificiel (Le Gouessant) de la gamme **B-repro BIO** riche en protéines et en lipides essentiels afin d'assurer une bonne croissance et une production d'œufs abondante et de qualité. Ces aliments sont issus d'une filière de production raisonnée. Les protéines qu'ils contiennent sont issues de l'exploitation vertueuse de poissons marins et de protéines végétales. Ce mélange permet la réalisation d'un produit labellisé et garant de la préservation des ressources marines. Les distributions sont réalisées manuellement et par des dispositifs automatiques.

2.7 Préparation des pontes 2026 :

Les géniteurs ont été conservés tout au long de l'année puis vers le 5 novembre, les individus de plus de trois ans sont pêchés lors de la vidange de l'étang, triés et stockés dans les bassins sub-carrés de la plate-forme. Les autres plus jeunes de 2 et 3 ans sont stabulés dans des grands bassins sur la plateforme dans le cadre de la stratégie d'évitement de la prédation par la population de loutre européenne présente sur le site.

Le transfert et le tri des géniteurs permet de séparer les mâles des femelles, de distinguer également les différentes cohortes et d'en connaître le nombre.

Par la suite, les poissons sont disponibles et facilement manipulables pour le suivi de leur maturation, pour le tri en vue de la préparation de la reproduction et de la constitution des familles.

2.8 Amélioration apportée sur le site de Castels

2.8.1 Fonctionnalité du moine et des travaux menés sur la digue de l'étang :

Les travaux de réfection de la digue et la création d'un moine équipé d'une pêcherie ont été réalisés en 2020 par l'équipe technique du site. Cet aménagement permet aussi de consolider l'exutoire de l'étang avec la réalisation d'une chape épaisse au sol. Les vidanges effectuées ces trois dernières années ont confirmé le bon fonctionnement du dispositif pour la récupération des poissons. Le mur de la digue fait par ailleurs l'objet d'un suivi et d'un entretien annuels afin de limiter les fuites liées au vieillissement des matériaux anciens.

2.8.2 Agrandissement du circuit de mise aux froids des primo géniteurs.

Afin de faire face à l'augmentation des températures en période de reproduction, il a été décidé d'agrandir le circuit de refroidissement des primo-reproducteurs, passant de 3 à 5 bassins de 2 m³. Cette amélioration permet d'augmenter la capacité d'accueil à 280 géniteurs, contre 150 en 2023. Les techniciens de la pisciculture ont pris en charge l'organisation du chantier et la réalisation des travaux nécessaires. Par la même occasion, une pompe de secours a été installée en parallèle afin de garantir la survie des saumons en cas de défaillance de la pompe principale. Enfin, un groupe froid mobile a été ajouté au circuit pour compenser l'augmentation du volume d'eau et stabiliser la température autour de 7°C.

2.8.3 Détection et résolution des perturbations micro-électriques dans les bassins d'élevage

C'est à la pisciculture de Bergerac que nous avons détecté pour la première fois un phénomène jusqu'alors inconnu des élevages de l'association : des perturbations micro-électriques dans l'eau des bassins d'élevage. Cette découverte a soulevé des interrogations quant à son impact sur le développement des alevins, notamment au stade de résorption.

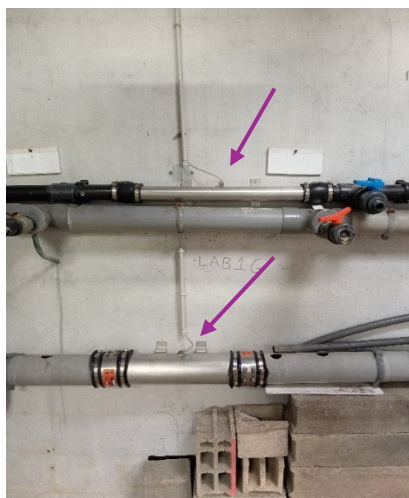
Face à ce constat, nous avons décidé d'approfondir nos recherches et d'étudier cette problématique pour la pisciculture de Castels, afin d'anticiper et d'éventuellement corriger ces perturbations sur ce site également.

En 2024 un spécialiste a été sollicité pour effectuer des mesures précises. Il en est ressorti que les bassins d'élevage des alevins de saumon étaient soumis à des perturbations micro-électriques atteignant 400 mV, soit dix fois au-dessus de la norme admise. Ce niveau anormal constitue assurément une source de stress, susceptible d'affecter la croissance des jeunes poissons et d'entraîner des pertes inexplicables lors de certains épisodes météorologiques, notamment en cas de fortes précipitations. Ce phénomène devient d'ailleurs d'autant plus perceptible et problématique que la conductivité des eaux naturelles augmente lors des évènements pluvieux.

Pour remédier rapidement à cette problématique, le personnel de la pisciculture a suivi une formation unique en France sur la mesure et le diagnostic des perturbations micro-électriques. Plusieurs actions correctives ont été mises en place :

- Installation de sections de conduites en inox 316L sur mesure pour la mise à la terre des circuits d'eau.
- Raccordement de tous les appareils électriques, dont le réacteur UV, à un nouveau circuit de mise à la terre.
- Éloignement des chemins de câbles électriques à au moins 30 cm des conduites d'eau.
- Choix d'un câble de terre en inox, moins conducteur que le cuivre, afin de limiter le retour de charge en cas de défaut électrique.
- Remplacement des luminaires néon par des LED pour supprimer les radiations émises par les ballasts électroniques.

Ces travaux ont été un succès, avec une nette réduction des perturbations, passant sous la barre des 30 mV. Cette amélioration garantit un environnement plus stable et participe pleinement au bien-être des poissons élevés sur le site.



Photographie 7 : Tubes Inox de délestage électrique raccordés à la terre.

2.8.4 Traitement de la problématique des gaz dissous dans les résurgences de la pisciculture :

En 2024, l'écloserie a connu une mortalité massive parmi les jeunes alevins, un phénomène qui a été directement lié aux pluies historiques survenues dans la région. Face à cette situation préoccupante, une série de recherches avaient été immédiatement lancée afin de comprendre les causes sous-jacentes de cette mortalité massive.

Les premières investigations ont consisté en des analyses de l'eau de la résurgence qui alimente l'écloserie (par le département, le GDSAA et en auto-contrôle). Ces analyses ont révélé des taux de coliformes légèrement élevés, bien que le vétérinaire en charge ait estimé que ces niveaux n'étaient pas suffisamment élevés pour être considérés comme létaux pour les alevins.

Cependant, les recherches ont rapidement évolué vers d'autres axes. Des mesures in-situ ont été menées lors de pics de mortalités observés pour quantifier les concentrations en gaz dissous dans l'eau, en particulier l'azote et le dioxyde de carbone. Les résultats ont montré que ces gaz étaient présents à des concentrations létales pour les jeunes poissons.

Sur la base de ces résultats alarmants en période de fortes précipitations, l'avis d'un expert en gaz dissous était nécessaire. Sur ses recommandations, un chantier a été lancé pour installer un système de dégazage au sein de l'écloserie. Ce système consiste en l'installation d'un bac tampon d'une capacité de 1m³, placé sur une dalle nouvelle et renforcée, qui permet de stocker l'eau avant qu'elle ne pénètre dans l'écloserie.

De plus, l'eau est désormais brassée quatre fois à l'aide d'un nouvel aérateur/oxygénateur, ce qui permet de dissiper efficacement les gaz dissous avant qu'ils n'atteignent le bac tampon de l'écloserie. Cette modification majeure vise à éviter toute accumulation excessive de gaz dissous et à minimiser les risques de mortalité à l'avenir sur des épisodes météorologiques exceptionnels.

Les mesures mises en place les années passées permettent d'ores et déjà de constater l'efficacité du système. Aucune mortalité liée aux problèmes de gaz dissous et de microcourants n'est désormais observée. Ces adaptations peuvent donc être considérées comme concluantes.



Photographie 8 : Cuve de dégazage de l'apport d'eau de l'écloserie.

2.8.5 Test de motilité des semences des géniteurs de la pisciculture de Castels :

Dans le cadre du suivi de la qualité des semences congelées à la pisciculture de Bergerac, le vétérinaire nous a recommandé d'évaluer la santé des spermatozoïdes. Afin d'optimiser cette analyse, en 2023 et 2024 nous avons profité de la collaboration avec INRAE, qui possède l'outil et une expérience sur la motilité des spermatozoïdes d'esturgeons notamment, pour intégrer les semences des mâles de la pisciculture de Castels à ces investigations.

Cette collaboration offre un double avantage : INRAE enrichit ses études en incluant les saumons, et nous bénéficions d'outils de mesure plus avancés pour évaluer la qualité des spermatozoïdes de nos géniteurs. Ces données précieuses nous permettent d'améliorer notre compréhension et notre gestion des futures pontes.

Les résultats de l'étude ont mis en évidence plusieurs éléments clés :

- Les poissons âgés de plus de trois ans produisent des semences de qualité très inférieure à celles des spécimens plus jeunes.
- Les semences des poissons reconditionnés à Bergerac présentent une qualité nettement supérieure à celles des poissons élevés à Castels.
- L'utilisation du **Storfish**, un conservateur de laitance utilisé depuis plusieurs années, joue un rôle essentiel. Il permet non seulement de préserver la qualité des spermatozoïdes, mais également d'améliorer leur capacité de fécondation.

Ces résultats confirment l'importance d'un suivi rigoureux des semences et ouvrent des perspectives pour optimiser nos méthodes d'élevage et de reproduction.

2.8.6 Cheptel de géniteur présents fin 2025 pour les pontes 2026

Tableau 3 : Nombre de géniteurs en fonction de l'année de naissance, présent sur site disponibles pour les pontes 2026

Étiquettes de lignes	BR22	BR23	Total général	
mâle		201	241	442
femelle		445	550	995
Total général		646	791	1437

Au total, **plus de 1 430 géniteurs participeront aux pontes de l'hiver 2025-2026** et pour assurer la production des juvéniles des repeuplements 2026, soit une plus d'une centaine de géniteurs supplémentaires comparativement à l'année 2025.

3 PRODUCTION POUR LE REPEUPLEMENT 2025

3.1 Production d'œufs :

3.1.1 Protocole de ponte :

Il s'attache à maximiser la diversité des juvéniles issus de notre cheptel, autrement dit à prévenir toute consanguinité. Le principe repose sur la fécondation croisée des cohortes de géniteurs qui se sont déjà reproduits avec la cohorte de nouveaux géniteurs (ce qui permet d'éviter de croiser des frères et sœurs).

Au préalable, la semence de 6 mâles a été prélevée individuellement dans 6 béciers de 250 ml, puis elle est diluée dans du storfish pour en accroître les propriétés telles que la motilité par exemple. Les béciers sont ensuite conservés au frais et dans l'obscurité.

Les femelles mûres d'une même cohorte sont regroupées en séries de 12 à 15 individus. Les spécimens sont prélevés individuellement puis les ovules sains récoltés sont mélangés, les pontes malsaines sont écartées. La sélection des ovules à conserver est essentielle pour prévenir le développement d'un champignon saprophyte.

Le pool d'œufs est alors égoutté puis divisé en 3 sous-lots, chacun fécondé par 2 mâles distincts, le mélange œufs-semence est dilué dans de l'actifish pour favoriser la fécondation.

Après gonflement et comptage, les œufs sont placés dans les dispositifs d'incubation.



Photographie 9 : Prélèvement et dilution de la semence des mâles

3.1.2 Quantité d'œufs produits :

Au total, ce sont 884 femelles qui ont été croisées avec 423 mâles au cours de 12 journées de ponte pour donner 24 lots de juvéniles aux profils parentaux différents.

Le nombre d'œufs fécondés total a été estimé à 819 000 (œufs verts). Ces œufs sont alors regroupés par lots qui rassemblent chacun plusieurs familles, les lots étant mis à incuber séparément.

En relation directe avec le nombre de géniteurs, la production d'œufs pour les repeuplements de l'année 2025 est conforme l'objectif de production du site.

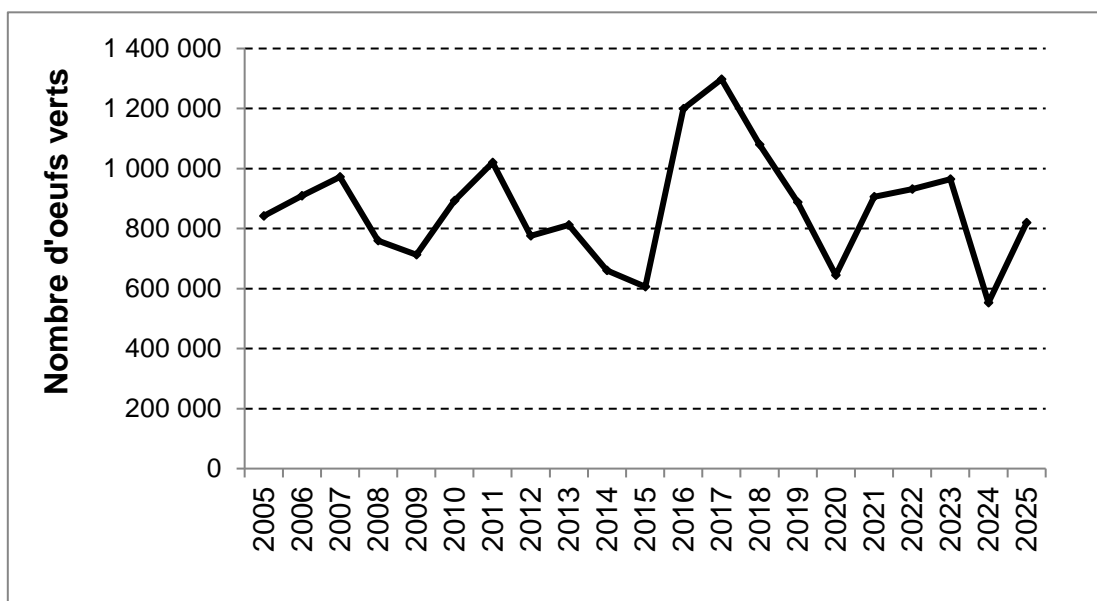


Figure 4 : Evolution de la production d'œufs verts à Castels depuis 20 ans

La production a été satisfaisante cette année, à la suite de la résolution des problèmes précédemment rencontrés liés aux micro-courants et aux gaz dissous.

3.1.3 Incubation, résorption et taux de survie des lots produits à Castels

Chaque lot d'œufs est suivi individuellement et les œufs morts retirés sont comptés afin de connaître le nombre d'œufs présents et les taux de survie. Selon le lot considéré, les taux de survie ont été variables, allant de 37.7% à 89.2%. Cette variabilité s'explique suivant la qualité des gamètes de chaque reproducteur.

Au total, 574 000 œufs oeillés ont été produits soit un taux moyen de survie de 70%.

Parmi ces œufs oeillés, 437 000 ont été conservés sur le site de Castels pour l'incubation et 25 130 ont été mis dans l'incubateur de terrain de Beaulieu.

Le taux de survie moyen des œufs conservés à Castels entre le stade oeillé et la fin de résorption est de 70% (Figure 5).

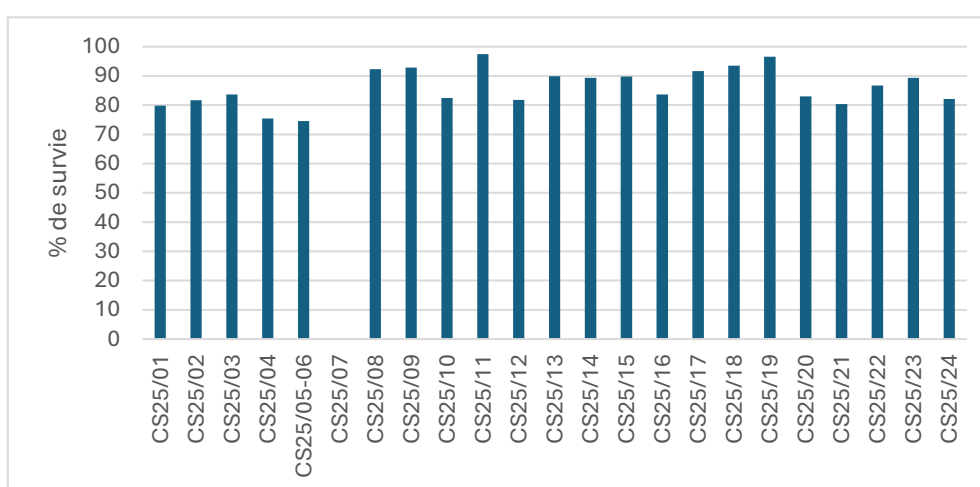


Figure 5 : Taux de survie depuis le stade oeillé jusqu'à la fin de résorption des lots d'œufs produits à Castels

Le graphique de la Figure 5 met en évidence une mortalité globalement stable et peu importante pour l'ensemble des lots après la phase de résorption. Seul le lot CS25/07 a été écarté en raison d'une infestation trop importante par des saprolégnias (mycoses).

3.2 Expédition d'œufs depuis Castels et Bergerac sur les autres sites

La totalité de la production d'œufs de Castels n'est pas conservée sur site. Une partie de la production annuelle est expédiée au stade œuf oeillé dans deux piscicultures en Corrèze afin de délester les structures de grossissement de la pisciculture de Castels pour ne pas concentrer la production et limiter les risques. C'est ainsi que les lots BR25/03, CS25/11, BR25/05 et CS25/08 pour 11 2800 œufs ont rejoint l'élevage de la pisciculture de la Fialicie et les lots BR25/04 et CS25/08 pour 98 500 œufs ont rejoint la pisciculture de Grandsaigne.

Le Lot CS25/19 de 25000 œufs oeillés a été placé dans l'incubateur de terrain de Beaulieu.

3.3 Entrées d'œufs sauvages en provenance de Bergerac et de Cauterets

Chaque année, deux-tiers de la production totale d'œufs du centre de Bergerac sont destinés au bassin de la Dordogne et réceptionnés à la pisciculture de Castels ou dans les piscicultures privées. Ces œufs sont généralement transportés dans des caisses isothermes grâce au véhicule et au personnel de MIGADO. La finalisation de l'incubation de ces œufs, la résorption des alevins et leur élevage se feront en parallèle des lots produits in-situ tout en conservant les traçabilités respectives. De façon plus ponctuelle, la pisciculture de Castels peut recevoir des œufs de la pisciculture de Cauterets qui conserve un stock de géniteurs en cas de problème sur un des sites de production du programme.



Photographie 10 : : Préparation d'une expédition d'œufs en caisse de transport

Au total, pour 2025, 43 000 œufs œillés d'origine sauvage de Bergerac ont été expédiés sur le site de Castels pour le grossissement. Le reste de la production de Bergerac destinée au bassin de la Dordogne ayant servi à l'alimentation des piscicultures privées. Pour les œufs du site de Castels, le taux de survie moyen du stade œuf œillés jusqu'à la résorption, s'élève à 86 % et 70.2%.

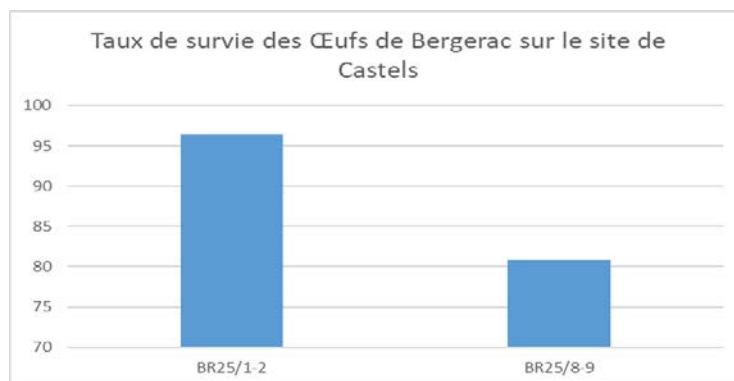


Figure 6 : Taux de survie du stade œillé au stade résorbé des lots d'œufs issus de Bergerac.

3.4 Elevage des juvéniles pour le repeuplement au stade alevin et tacon :

La stratégie de repeuplement repose sur l'utilisation des 4 stades biologiques alevin, pré-estivaux, tacons et smolts 1+. Ils représentent donc l'essentiel de la production du site de Castels. Ces stades correspondent à des saumons âgés de quelques semaines (0,5 à 1gr) à plusieurs mois (1,5 à 3 gr ou plus) pour les tacons. Ainsi, de la fin de l'hiver jusqu'au début de l'été, les 48 bassins sub-carrés (2 m) de la plateforme sont mobilisés pour la production des alevins et des pré-estivaux ainsi qu'une partie des bassins circulaires de 4 m pour les tacons et smolts

Pour améliorer l'élevage des jeunes saumons, un dispositif de dégazage par insufflation d'air comprimé a été mis en service dans le réservoir de distribution d'eau de la plateforme d'élevage, il permet d'accroître la part d'eau issue de la source pour l'élevage malgré sa forte teneur en CO₂ dissout.



Photographie 11 : Alevins des bassins de la pisciculture de Castels

Tableau 4: Quantité des juvéniles de saumons élevés sur le site de Castels en fonction du stade et de l'origine parentale (sauvages = origine Bergerac et enfermés= origine Castels ou Caunterets).

Origine	Alevin	Œuf	Pré-estivaux	Tacons 1+	Total général
Enfermé	192 078	25 130	165 140		382 348
Sauvage	66 822		17200	3 521	87 543
Total général	258 900	25 130	182 340	3 521	469 891

Ce sont plus de 380 000 juvéniles issus de la souche « enfermée » qui ont été produits à la pisciculture de Castels et lâchés dans le milieu naturel.

Tableau 5: Quantité de saumons élevés en pisciculture privée en fonction du stade et de l'origine parentale (sauvages = origine Bergerac et enfermés= origine Castels)

	Alevin	Œuf	Pré-estivaux	Tacons 1+	Total général
La Fialicie	0	0	0	0	0
Grandsaigne	97622				97622
Total général	97622	0	0	0	97622

La pisciculture de Grandsaigne a produit 97 622 alevins, issus des filières sauvage et enfermée. La pisciculture de la Fialicie n'a rien produit en 2025 en raison de multiples avaries survenues en cours de production. Elle ne pourra pas non plus produire de smolts 1+ pour la saison 2026.

Tableau 6 : Poids moyens (g) des juvéniles produits en 2025

Lots	Poids Moyen
Alevin	
BR25/01	0,58
BR25/04 - CS 25/08	0,55
CS25/01	0,63
CS25/02	0,51
CS25/03	0,72
CS25/09	0,86
CS25/15-15-21	0,82
CS25/17	0,95
CS25/20	0,26
CS25/5-6-10	0,98
Pré-estivaux	
BR25/8-9	1,02
CS 25/12	1,36
CS 25/16	1,35
CS 25/21	1,29
CS 25/22-23	1,17
CS25/04	1,24
CS25/13	1,25
CS25/24	1,11
Tacons 1+	
BR24	15

Tableau 7 : Poids moyens (g) des juvéniles produits dans les piscicultures privées

	pm/g
Grandsaigne	0,55
La Fialicie	Néant

Les poissons produits dans les piscicultures privées présentent globalement une taille inférieure à celle des poissons élevés à la pisciculture de Castels, à stade de développement égal. Cette différence de croissance s'explique principalement par la situation géographique des piscicultures concernées, et notamment par des régimes thermiques plus faibles dans le département de la Corrèze. Cette année, la pisciculture de la Fialicie n'a produit aucun poisson, en raison d'une forte mortalité consécutive à la défaillance du système de défeuillage des grilles.

Au total, avec les œufs produits à Castels et Bergerac en 2025, la production de juvéniles de saumon 0+ élevés dans les piscicultures de Castels et Grandsaigne et destinée au repeuplement du bassin de la Dordogne représente plus de 538 862 individus (356 522 alevins et 182 340 pré-estivaux) aussi en supplément 25 130 œufs ont été placés directement dans l'incubateur de Beaulieu et 2 100 œufs ont été fournis aux écoles dans le cadre du projet saumon en classe (Cf. détails en annexe 2).

3.5 Production d'individus de 1 an

La production pour le repeuplement comporte également des juvéniles âgés de 1 an. Ces poissons sont conservés sur la pisciculture pendant 11 à 13 mois jusqu'à ce qu'ils atteignent le stade smolt ou, à défaut d'une croissance suffisante, le stade tacon de 1 an. Ces stades représentent une petite part de la production, mais nécessitent une attention quotidienne tout au long de l'année. L'objectif est d'obtenir une proportion de smolts élevée afin de les lâcher en aval des barrages non-équipés pour la dévalaison et faciliter ainsi leur migration vers l'océan.

Au regard des premiers résultats du suivi génétique, ce stade de déversement semble peu propice à fournir des géniteurs de retour. La réorganisation de la production vis-à-vis des mortalités liées à la prédation (loutre et oiseaux piscivores) combinée aux résultats du suivi génétique, la décision a été prise de réduire la production de smolts depuis l'année 2020 sur la pisciculture de Castels. Recentrant ainsi une partie de l'élevage sur la production de futurs géniteurs. La production assurée par les pisciculteurs privés reste assurée dans les mêmes proportions qu'habituellement.

Tableau 8 : Quantité de tacons et smolts cohorte 2024 (année de naissance) Produits en 2025.

STADE	PROVENANCE	ORIGINE	POIDS MOYEN (g)	NOMBRE
Tacons 1+	Castels	Sauvage	15	3 521

La pisciculture de la Fialicie assurant habituellement la quasi-totalité de la production de smolts et de tacons, aucun de ces stades n'a pu être relâché en 2025 en raison de l'absence de production au sein de cette pisciculture privée. Seuls 3521 tacons 1+ ont été produits à partir de saumons nés en 2024 à Bergerac et élevés à Castels correspondants aux lots témoins. Les chiffres de smolt et tacons 1+ sont globalement en baisse sur le programme « Saumon Dordogne », en raison du choix d'orienter la production vers des stades jugés plus intéressants en termes de retour de géniteurs (cf. synthèse de l'étude génétique – 2025).

CONCLUSION

La pisciculture de Castels demeure un élément central du plan de restauration du saumon atlantique sur le bassin de la Dordogne. En 2025, le site a assuré la production, l'incubation, l'élevage et la mise à disposition de 569 610 juvéniles (dont 25 130 œufs placés directement dans l'incubateur de Beaulieu et 2 100 œufs pour les incubateurs pédagogiques).

Au cours de la saison de reproduction 2024-2025, le cheptel de géniteurs enfermés de la pisciculture de Castels, composé de 1 158 individus, a permis la production de 819 000 œufs verts qui ont donné 574 000 œufs oeillés. Ce niveau de production est conforme aux objectifs du site et cohérent avec la taille du cheptel. Le stock maintenu en 2025, composé d'environ 1 500 géniteurs, constitue une base solide pour assurer la campagne de production 2025-2026.

La production en piscicultures privées reste un appui important pour le programme, même si elle a été contrastée cette année. La pisciculture de Grandsaigne a produit 97 622 jeunes saumons, tandis que la pisciculture de la Fialicie n'a enregistré aucune production à la suite de multiples avaries survenues en cours d'élevage. Cette absence de production a notamment eu pour conséquence l'impossibilité de produire des smolts en 2025.

Au total, avec les œufs produits à Castels et Bergerac en 2025, la production de juvéniles de saumon 0+ élevés dans les piscicultures de Castels et Grandsaigne et destinée au repeuplement du bassin de la Dordogne représente plus de 538 862 individus (356 522 alevins et 182 340 pré-estivaux).

L'année 2025 a également permis de confirmer l'intérêt des aménagements engagés sur les installations. Les travaux réalisés sur le système de refroidissement des primo-géniteurs, la détection et la correction des perturbations micro-électriques, ainsi que la mise en place d'un dispositif de dégazage sur l'alimentation de l'écloserie ont permis d'améliorer les conditions d'élevage. Les résultats observés montrent une nette amélioration de la stabilité du milieu, avec l'absence de mortalité sur les alevins en fin de résorption liée aux problèmes de gaz dissous et de microcourants précédemment identifiés.

Comme les années précédentes, les enjeux qualitatifs restent au cœur du fonctionnement du site. L'amélioration des protocoles de production, la maîtrise des conditions d'élevage, le maintien de la diversité génétique du cheptel, la limitation de la domestication et l'adaptation des infrastructures aux contraintes climatiques constituent des axes de travail majeurs pour MIGADO.

ANNEXES

Annexe 1 : Liste des pontes 2025 et quantité d'œufs verts récoltés

LOT	DATE	UNITE GENE FEMELLES	OPERATEURS	T°C GENITEURS	Volume 1000 œufs (ml)	Volume du lot (l)	Nbre Œufs /Litre	NBR OEUFs DU LOT	Incubateur
CS25/01	20/11/2024	2845 - 2847	ND - JC - MM - LG	12,0	220	10,55	4545	47955	16
CS25/02	26/11/2024	2857	ND - JC - MM - LG	8,0	190	2,78	5263	14632	15
CS25/03	26/11/2024	2848 - 2851	ND - JC - MM - LG	12,0	232	19,25	4310	82974	14
CS25/04	26/11/2024	2852 - 2856	ND - JC - MM - LG	12,0	225	13,18	4444	58578	13
CS25/05	29/11/2024	2858	ND - JC - YB - LG	12,0	235	5,38	4255	22894	12
CS25/06	29/11/2024	2859	ND - JC - YB - LG	12,0	197	1,59	5076	8071	A
CS25/07	29/11/2024	2860 - 2861	ND - JC - YB - LG	8,0	187	4,2	5348	22460	
CS25/08	03/12/2024	2862	ND - JC - YB - LG	12,0	475	5,87	4211	24716	11
CS25/09	03/12/2024	2863 - 2867	ND - JC - YB - LG	8,0	355	9,95	5634	56056	10
CS25/10	06/12/2024	2868	ND - JC - MM - LG	12,0	455	4,82	4396	21187	B
CS25/11	06/12/2024	2869 - 2871	ND - JC - MM - LG	8,0	355	7	5634	39437	9
CS25/12	10/12/2024	2872 - 2874	ND - JC - MM - LG	11,5	465	10,4	4301	44731	8
CS25/13	10/12/2024	2875 - 2877	ND - JC - MM - LG	8,0	362	6,5	5525	35912	7
CS25/14	13/12/2024	2878 - 2879	ND - YB - MM - LG	10,5	485	5,4	4124	22268	6
CS25/15	13/12/2024	2880 - 2882	ND - YB - MM - LG	8,0	360	3,52	5556	19556	C
CS25/16	16/12/2024	2883 - 2885	ND - JC - MM - LG	9,5	475	10,6	4211	44632	5
CS25/17	16/12/2024	2886 - 2890	ND - JC - MM - LG	7,5	361	8,52	5540	47202	4
CS25/18	20/12/2024	2891	ND - YB - LG	9,5	472	3	4237	12712	D
CS25/19	20/12/2024	2892 - 2895	ND - YB - LG	7,5	365	6,17	5479	33808	3
CS25/20	30/12/2024	2896 - 2897	ND - IC - LG	9,5	450	11,7	4444	52000	1
CS25/21	30/12/2024	2898 - 2902	ND - IC - LG	7,5	360	10,55	5556	58611	16
CS25/22	03/01/2025	2903	ND - JC - LG	9,5	430	3	4651	13953	15
CS25/23	03/01/2025	2904 - 2906	ND - JC - LG	7,5	340	2,7	5882	15882	14
CS25/24	10/01/2025	2907	YP - MM - LG	10,5	420	4	4762	19048	13
								819273	

Annexe 2 : Provenances des œufs et quantités de juvéniles de saumons produits par pisciculture en 2025 pour le repeuplement du bassin de la Dordogne

Destination	Provenance des oeufs	Bergerac		Castels		Total général
	Ecloséries	Castels	Grandsaigne	Castels	La Falicie	
Corrèze	Sous-total	-	17 100	59 540	-	76 640
	Alevin	-	17 100	32 900	-	50 000
	Pré-estivaux	-	-	26 640	-	26 640
Dordogne	Sous-total	17 300	-	393 051	-	410 351
	Alevin	17 300	-	208 700	-	226 000
	Œuf	-	-	25 130	-	25 130
	Pré-estivaux	-	-	155 700	-	155 700
	Tacons 1+	-	-	3 521	-	3 521
Incubateur pédagogique	Sous-total	550	-	1 550	-	2 100
	Œuf	550	-	1 550	-	2 100
Montane	Sous-total	-	19 500	-	-	19 500
	Alevin	-	19 500	-	-	19 500
St Bonnette	Sous-total	-	30 022	-	-	30 022
	Alevin	-	30 022	-	-	30 022
Vimbelle	Sous-total	-	31 000	-	-	31 000
	Alevin	-	31 000	-	-	31 000
Total général		17 850	97 622	454 141	0	569 613

*Les données figurant dans ce document ne pourront être exploitées
de quelque manière que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable
de MI.GA.DO. et de ses partenaires financiers.*

Opération financée par :



Union Européenne

*La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire*



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**

Autre partenaire :



Association MIGADO

18 ter rue de la Garonne - 47520 LE PASSAGE D'AGEN - Tel : 05 53 87 72 42

www.migado.fr -    